

AVIS PUBLIC

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné QUE :

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC de Maria-Chapdelaine prévue le mercredi le 9 octobre au calendrier tel que déjà publié l'automne dernier est devancée au mardi 8 octobre à 19 heures à l'hôtel de ville de Dolbeau-Mistassini.

Le présent avis est publié en vertu des dispositions de l'article 148.0.1 du Code municipal du Québec.

FAIT ET DONNÉ À DOLBEAU-MISTASSINI, CE DIX-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



Christian Bouchard
Greffier-trésorier adjoint